

Instructions Gastronomie Bar 2025

Responsables :	Ivan Mariano : 079 789 07 91 Pierre Aufranc : 079 439 20 51
Lieu de service / point de rencontre :	Bar des lumières (Conteneur sur la place de la porte de Berne)
Tranches horaires 17h30 - 22h00 (vendredi et samedi 22.30)	Aide à l'installation de l'infrastructure (tables hautes, poubelles etc.) ainsi que préparation du Bar des Lumières. Service au bar, distribution des boissons. Service au bar, distribution des boissons. Aide au rangement de l'infrastructure (tables hautes, poubelles etc.) ainsi que la préparation du Bar des Lumières pour le jour suivant (remplissage du stock de boissons) y.c. petits nettoyages.
A la fin de la tranche horaire	Rendre les gilets lumineux au point d'information. S'annoncer à la personne responsable.
Vêtements :	Le conteneur est légèrement chauffé. Mettre cependant absolument des habits chauds. Des gilets lumineux sont à porter et disponibles au point d'information.
Tâches / Faire attention à :	-Débit de boissons au Bar des Lumières (Attention ! Aucun verre ne doit être distribué. La bière est servie dans des gobelets.) -Encaisser -Aider à la préparation et à la distribution des boissons -Aider avant et après les heures d'ouverture/fermeture du bar -Respecter la loi sur l'alcool pour la protection de la jeunesse -Les clients avec un bon officiel (exemple suspendu au bar) pour une boissons reçoivent une boisson gratuite au choix. Les bons doivent être déchirés et mis dans la caisse. L'argent ne peut être changé directement. La responsabilité du Bar des Lumières incombe aux responsables susmentionnés. La carte des boissons ainsi que les instructions pour la préparation des différentes boissons ont été remises. Nous prions tous les bénévoles assignés de lire ces documents à l'avance.
Bons:  	Bons pour des personnes individuelles ou des groupes (p.ex. les visites guidées): → Les bons sont valables pendant toute la durée du Festival. → échangeable contre une boisson au choix. Garder le bon et le glisser dans la caisse. → les autres bons (p.ex. bons d'entrée du Festival) ne sont pas valables au Bar. → Aucun remboursement n'est fait sur les bons.

